

Les moutons de villes, entre profils d'acteurs et pratiques d'élevage dans les espaces improvisés à Dakar et à Thiès (Sénégal)

Boubacar BARRY,
Université Libre de Bruxelles –
Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains (LAMC)
et Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture du Sénégal (ENSA)
Email : sidikhbarry@yahoo.fr

Résumé : *L'élevage ovin urbain et périurbain sénégalais, au fil du temps, est devenu un phénomène massif qui ne cesse de gagner un regain d'intérêt auprès des citadins. Cet article aborde la problématique des moutons de ville et montre comment les populations urbaines de Dakar et de Thiès, éprouvées par les contraintes du quotidien, versent dans des pratiques d'élevage au sein des maisons souvent habitées par excès. Cet élevage, au-delà des multiples motivations qui sous-tendent son développement, relève par ailleurs de stratégies qui consistent à répondre aux exigences de disposer au moment de la fête de Tabaski (Aïd-el-kébir) d'un mouton de sacrifice sans lequel, le « sutura » (honneur) de la famille vole en éclat. Avec une méthodologie à orientation pluraliste procédant par la triangulation des outils de collecte de données (entretien, questionnaire et observation in situ), l'étude met en lumière le contexte de cet élevage qui se nourrit de traditions locales au sein d'espaces improvisés, nullement aménagés au départ pour abriter des moutons. Autour de cet élevage, l'analyse des résultats montre les différents profils d'acteurs, la distribution des races de moutons en fonction des catégories sociales et, à l'échelle du temps, l'expérience des éleveurs.*

Mots clés : *Elevage urbain, périurbain, profil d'acteurs, moutons, pratiques d'élevage*

Abstract: *Senegalese urban and peri-urban sheep breeding, over time, has become a massive phenomenon. It is today a real subject of interest for the populations of the cities of Dakar and Thiès. This article discusses the problem of this sheep breeding. It also shows how*

the urban populations of Dakar and Thiès are developing livestock farming practices within their excessively inhabited homes. These are populations that are experiencing the constraints of everyday life. This breeding is among other reasons that consist of satisfying the requirements of having a sheep during the Tabaski (Eid-el-Kebir). An absence of a sheep in a household during this Tabaski is a problem that causes the family to lose its « sutura » (honor). This study is based on a pluralist methodology, which consists of triangulating the data collection tools (interview, quantitative survey and in situ observation). In the results, the study highlights the context of this breeding. These are practices that are rooted in local traditions within improvised spaces that were not initially intended to house sheep. The analysis of the results also shows the different profiles of actors, the distribution of sheep breeds according to the social categories and the experience of the breeders.

Keywords: Peri-Urban, Urban Livestock, Profile of Actors, Sheep, Livestock Systems

Introduction

L'élevage est une activité qui tient une importante place dans les économies des pays du Sahel. Il s'agit au Sénégal d'une activité très répandue à l'échelle du territoire national. Dans ce sens, la configuration du cheptel se définit par une grande prédominance des moutons dans la catégorie des ruminants. Toutefois, au tournant des années 70, l'élevage connaît une réelle crise découlant des effets de la sécheresse en milieu paysan et pastoral où les populations éprouvées par la pauvreté rampante, explorent un exode massif vers les grands centres urbains. Face à ce mouvement de populations, les villes de Dakar et de Thiès, comme point de chute des migrants, vont devenir de réelles agglomérations urbaines dont le développement s'accompagne de pratiques rustiques qui entretiennent et favorisent un élevage urbain et périurbain principalement centré autour des moutons. Cela se justifie par le rôle socioculturel de cet animal dont l'élevage, par ses différents produits, entretient une « économie de coups » (Ninot et al.

2009) qui, pendant la fête de Tabaski, crée dans les villes sénégalaises, des marchés spéculatifs avec de larges fenêtres d'opportunités.

Eprouvés par les contraintes du quotidien auxquelles viennent se greffer les exigences de disposer d'un mouton de sacrifice sans lequel vole en éclats pendant la Tabaski, le « sutura » (honneur) de la famille, les citadins vont se saisir de cet élevage pour lequel l'espace est improvisé au sein des habitations. Dans les maisons comme partout ailleurs dans les rues de Dakar et de Thiès, les pratiques d'élevage se développent à tous les niveaux y compris sur les terrasses d'immeubles parfois résidentiels. Une presque île engorgée, Dakar a depuis longtemps été une ville surpeuplée à cause de son rôle historique et de sa position géostratégique qui font de la capitale sénégalaise le poumon de l'économie nationale. Dans cette constellation grouillante d'une population souvent laissée pour compte dans une économie de débrouille (Masudi 2008), les moutons et leur élevage se disputent l'espace avec les ménages. Cela survient dans un contexte à travers lequel les maisons sont souvent habitées par excès. Pendant ce temps, à tous les niveaux, les éleveurs improvisent des espaces familiaux pour abriter des bergeries.

Notre travail se réalise dans ce contexte et se fonde sur un pluralisme méthodologique qui, dans sa dimension empirique, se définit par une triangulation des outils de collecte de données. Cela passe par des entretiens structurés et l'observation des pratiques d'acteurs dont les profils, en partant de certaines variables sociologiques, sont appréhendés par le questionnaire dans le cadre d'une enquête quantitative. Au bout de ce processus, s'affichent des résultats dont la présentation dans le cadre spécifique de cet article, permet de saisir dans un premier temps, le contexte des villes de Dakar et de Thiès et les déterminants des profils des acteurs de cet élevage. L'étude, du reste, met en lumière par les résultats et suivant les races de

moutons, la disparité sociale qui se rattache aux profils des éleveurs.

1- La question des espaces improvisés et le contexte des moutons de villes

La problématique de la ville au Sénégal, depuis les vagues de sécheresses des années 70, est devenue un phénomène massif, complexe, parfois imprévisible, difficile à contrôler et à réglementer (Etongué Mayer et Soumahoro 2014). A Dakar tout comme à Thiès, le phénomène urbain s'est exacerbé et, dans certains cas, apparaît comme une réalité insaisissable dont la formation encore inachevée, laisse voir à travers des logiques d'acteurs, des espaces improvisés et accaparés sous la pression démographique qui résulte, dans un sens, de ce que Koita appelle la mort des brousses et la fin du nomadisme (1993). Cela fait qu'aujourd'hui Dakar et Thiès polarisent une bonne proportion de la population urbaine du Sénégal (ANSD 2016).

La forte concentration démographique dans les villes s'exprime dans un contexte à travers lequel les pouvoirs publics donnent l'impression de verser dans l'impasse concernant le contrôle de la gestion des espaces urbains. Dans certains cas, cela relève de « stratégies de buzz » dont la finalité est de garder la sympathie de l'électorat urbain de plus en plus récalcitrant et dont les pratiques déviantes donnent au processus urbain, une figure largement anarchique (Fall 2015). Le phénomène urbain au Sénégal tout comme dans la plupart des pays de l'Afrique Sub-saharienne, est l'expression d'un paradoxe gangréné de toutes sortes de désordre, de pollution, de délinquance et d'insalubrité (Diop 2007). Il découle de cette situation ce que certains appellent une ruralisation de la ville (Moumen 2016) avec des pratiques traditionnelles relevant d'un vieux temps des campagnes sénégalaises où l'occupation de l'espace est souvent régie par le droit coutumier de la hache et du feu (Diop 2016)

qui n'a rien à voir avec le cadastre en tant que registre des titres de propriété foncière.

L'héritage des traditions rurales garde encore ses traces dans les pratiques d'occupation de l'espace au sein même des villes où une proportion assez importante des populations reste sans aucun titre de propriété. Cela se traduit par le fait qu'à Dakar, près de 30% des espaces occupés constituent des habitats irréguliers (ONU-Habitat 2010). Il s'agit d'une situation qui s'explique par une urbanisation à double visage et qui s'inscrit dans un double registre mettant d'une part, des populations avec des titres d'occupation régulière et d'autre part, des citoyens sans aucun statut d'occupation dans ce qu'ils considèrent comme étant leur propriété. Cette irrégularité dans les villes correspond dans une large mesure aux conséquences non pondérées des flux migratoires qui avaient lancé les ruraux sur le chemin de l'exode. Ces populations avaient atteint les villes avec des pratiques traditionnelles d'occupation de l'espace. Ainsi, va-t-on voir se développer dans les villes toutes sortes d'activités dérogeant totalement aux règles de planification urbaine définies par l'autorité (Code de l'urbanisme 1988).

La ville devient à ce titre un espace dont l'occupation spontanée, se couple de toutes sortes d'activités qui inondent les rues et les trottoirs qui s'affichent comme des marchés improvisés de divers produits. Il découle de cette situation une certaine perception de la ville tendant à considérer les rues, les trottoirs et les places publiques comme des espaces aménagés sans règlements, gratuits et sans propriétaires. Cette perception fait de ces espaces, des lieux que l'on peut s'approprier à des fins personnelles dans le but de répondre à des exigences existentielles. Ainsi, peut-on voir de Dakar à Thiès, des rues et des trottoirs abritant sur un flanc de la devanture des maisons, des enclos improvisés, faits de bric et de broc donnant un toit aux moutons. Dans certains cas, les moutons ne sont retenus que par une corde attachée au pied ou au cou dans le cas où ils ne

sont pas purement et simplement abandonnés à la divagation. Par contre, avec les vols de bétails devenus récurrents et les accidents, certains ménages préfèrent parquer leurs moutons sur la terrasse ou dans un coin de la cour des maisons.

Les moutons de ville représentent aujourd'hui une réalité assez flagrante dans tous les quartiers de Dakar et de Thiès. L'ampleur du phénomène, depuis les années 1990, a pris des proportions remarquables et, dans certains cas, se traduit par la divagation des animaux dans les rues. D'ailleurs, cette situation a fini d'agiter l'autorité nationale de l'aménagement du territoire qui désormais, entend réviser et mettre en œuvre la réglementation sur les animaux en divagation dans les zones urbaines (Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire 2015). Dans les faits, cette volonté du pouvoir public a toujours été mise à l'épreuve par les citoyens qui ont fini de transformer les espaces publics et familiaux en champs d'élevage où les moutons parfois, partagent avec les populations urbaines, le même décor quotidien.

De nombreuses logiques alimentent cet élevage et se justifient par le rôle polyvalent des moutons au sein de la société sénégalaise. Par ses attaches symboliques et représentationnelles en rapport avec le sacrifice, le mouton dérape de ses attributions bouchères et alimentaires. Il entretient ainsi des liens étroits avec le culte tout en remplissant de nombreuses fonctions socio-économiques pour les ménages. Cela justifie les fortes motivations qui accompagnent l'élevage dans les villes où les acteurs autour des moutons, se présentent selon des profils diversement déterminés.

2- Le profil des acteurs de l'élevage ovin urbain et périurbain sénégalais

L'élevage au Sénégal, renvoie traditionnellement à certains groupes ethniques qui font du rapport aux animaux une pratique coutumière distinctive comme étant un élément essentiel de leur

culture. Les Peulhs sont ainsi identifiés comme une communauté dont la vie est particulièrement rattachée à l'élevage. Toutefois, la pratique d'élevage des Peulhs porte davantage sur les vaches auxquelles ce groupe s'identifie (Ba 1982, Dupire 1996). Le Peulh se reconnaît comme un individu dont l'identité est intimement liée au bétail. En retour, cela fait que le bétail et, surtout la vache, représente par conséquent, un élément constitutif de la culture peulh.

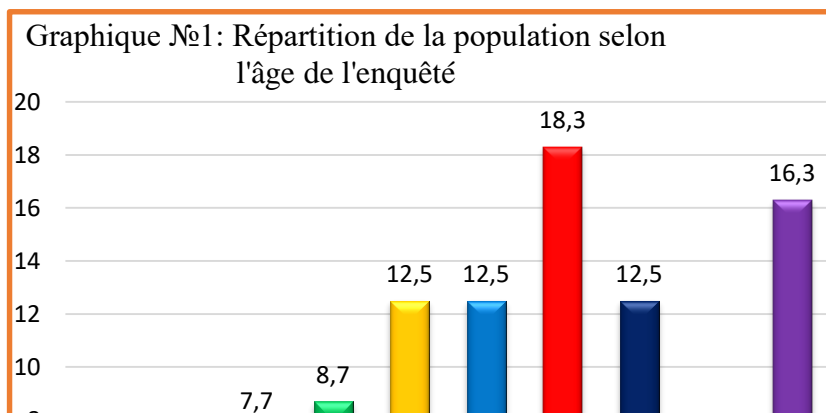
Par contre, si la vache se rattachait davantage aux Peulhs, les petits ruminants quant à eux, sont le propre de tous les groupes et ne constituent pas l'apanage d'une ethnie au Sénégal. Même si dans la plupart des cas les Peulhs ont accompagné l'élevage des bovins de quelques petits ruminants (moutons ou chèvres), il demeure que ceux-ci ont toujours été identifiés dans la plupart des groupes ethniques au Sénégal. Le petit bétail ruminant a toujours existé dans les ménages et contribue à plusieurs titres, à l'équilibre socio-économique des familles (Baroin et Boutrais 2009). C'est le cas des moutons qui occupent aujourd'hui une place prépondérante dans l'élevage du pays compte tenu de la charge culturelle et symbolique de cet animal chez les musulmans (Dumas-Champion 1980). Par cette importance, le mouton est investi presque partout au Sénégal où, dans les villes, son élevage devient un phénomène émergent et massif.

L'élevage urbain et périurbain des moutons est une réalité très dispersée et partagée par toutes les catégories ethniques même si l'activité reste quelque peu sous-représentée chez les Mancagnes et les Mandiack. Toutefois, la variable ethnique n'est pas assez déterminante dans ce milieu d'étude comparée à la religion qui a un poids significatif sur le profil des acteurs de cet élevage ovin. La détermination religieuse des profils dans cet élevage est liée au fait que l'islam accorde une importance significative au mouton auquel les musulmans doivent souvent faire recours pour célébrer la Tabaski, baptiser un enfant et faire les autres multiples sacrifices d'ordre funéraire et symbolique

(Santoir 1996). Par son importance pour de nombreuses communautés locales, le mouton transcende la distinction ethnique dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de Thiès. A cet effet, le chef du service régional de l'élevage de Thiès soutient que « l'élevage en ville ne s'explique pas par une certaine coloration ethnique comme on peut le constater dans les zones sylvopastorales où la pratique est souvent le monopole des Peulhs »¹.

Dans le contexte du développement urbain au Sénégal, compte tenu des nombreux facteurs qui entrent en jeu dans les rapports sociaux, l'étiquette ethnique est de plus en plus mise à l'épreuve. Elle devient au fil du temps, une réalité marginale dont l'affirmation comme propriété identitaire, est reléguée au second plan dans la vie courante des acteurs. Elle est loin de constituer une barrière de démarcation et d'inclusion entre les groupes au point de déterminer fondamentalement le profil des acteurs dans le domaine de l'élevage des moutons. Par ailleurs, il convient de noter que le métier d'éleveur ovin en milieu urbain et périurbain sénégalais est traversé de tout un ensemble de paramètres qui ont des incidences sur le profil des acteurs.

L'appréhension de l'activité en partant de l'âge des éleveurs décline une certaine disparité sur les profils et l'identification sociologique des acteurs autour du mouton. L'histogramme ci-dessous nous permet de saisir la distribution de cet élevage ovin selon l'âge des éleveurs.



Source : enquête B. BARRY, 2016²

L'analyse de ce graphique montre que l'élevage de moutons est une réalité davantage concentrée sur les intervalles compris entre l'âge de 35 à 55 ans. La proportion d'éleveurs à ces intervalles d'âges est bien significative (55,8%). Par contre, chez les jeunes de 15 à 35 ans, la pratique de l'élevage n'est pas assez importante (24,1%) tout comme elle baisse relativement d'attrait chez les personnes de 55 à 60 ans. Mais, on constate un regain d'intérêt de l'élevage ovin chez les personnes ayant déjà consommé les 60 ans et qui entrent dans la catégorie du troisième âge. Dans ce cas, l'élevage devient une activité compensatrice qui remplit le vide occasionné par la retraite tout autant que la présence des moutons joue un rôle qui épargne les personnes âgées d'un certain isolement et de l'inoccupation.

A la lumière de ces résultats, la forte concentration de l'activité autour des personnes ayant l'âge compris entre 35 et 55 ans est, dans une large mesure, liée à une certaine disposition

² Dans cette étude, la taille de notre échantillon était de 104 bergeries dont les responsables avaient été enquêtés à Dakar et à Thiès.

sociologique qui vient se greffer sur la vie des acteurs de l'élevage ovin. A ce titre, une corrélation des variables âge et activité professionnelle montre que la quasi-totalité des enquêtés (98,1%) exerce déjà une activité autre que l'élevage qui reste une activité principale que pour près de 2% des individus interrogés. Dans ce cas, l'élevage de moutons n'est pas envisagé dans un premier temps comme une profession principale en soi. Ce qui fait que la plupart des jeunes à la recherche du travail, s'orientent au départ vers une profession autre que l'élevage. Cela représente une sorte de reproduction de la tradition d'élevage de moutons (Jacques-Jouvenot 2014) au Sénégal où les petits ruminants sont souvent entretenus dans le cadre de petites activités parallèles que l'on peut toujours confier aux enfants, aux personnes âgées ou aux femmes qui, pendant qu'elles s'occupent des différentes petites et importantes tâches ménagères, peuvent, de temps à autre, apporter un petit soin au bétail domestique. Cela se justifie largement chez les éleveurs traditionnels de moutons qui considèrent les petits ruminants comme une sorte d'investissement dont la finalité est de faire quelques petites réserves économiques qui se traduiraient en une sorte d'épargne à laquelle on peut toujours faire recours pendant les périodes de soudures ou de crises (Faugère et al. 1990). Cet élevage traditionnel hérité de la paysannerie sénégalaise avide d'espace est aujourd'hui fortement concurrencé dans les milieux urbains et périurbains où la pratique a les allures d'un réel business qui a le potentiel de générer des profits (Pourias 2017). Par ses potentielles possibilités économiques, l'élevage de moutons attire timidement les jeunes. C'est le cas au quartier Arafat de Dakar de A. Thiam qui soutient ce qui suit : « *J'ai décidé de me lancer dans l'élevage de moutons Ladoum parce que je n'ai pas un autre boulot pour le moment. Je vois que c'est une activité qui peut rapporter de l'argent même si je n'ai pas encore commencé à vendre mes moutons* » (Entretien réalisé à

Dakar dans la commune de Grand Yoff au quartier Arafat, le 14 octobre 2016).

Le cas de ce jeune est identique à celui des rares élèves ou étudiants que l'on rencontre dans le milieu de l'élevage ovin et qui se déclarent « sans travail » ou « sans emploi ». Mais ils sont souvent soutenus par un parent ou un ami. La catégorie des élèves ou étudiants, en s'engageant dans cet élevage, rejoignent la situation de la quasi-totalité des acteurs qui font de leurs rapports aux moutons une activité secondaire.

Les plus jeunes sans ressources quelconques, doivent dans la plupart des cas, attendre le temps de trouver une première activité principale avant de revenir nourrir leur « amour ou passion pour les moutons » (Thior 2013: 49). Cela est loin d'être le cas pour la tranche d'âge des 35 à 55 ans qui, étant déjà mariés (80,8%), peuvent vaquer à leur principale activité sachant qu'en parallèle, l'élevage comme pratique secondaire, peut être surveillée par la famille pendant les heures d'absence dans la journée. C'est une possibilité garantie pour beaucoup d'éleveurs de moutons (93,3%) qui déclarent vivre avec d'autres parents dans la maison où ils s'emparent d'un espace pour installer leur élevage.

Il apparaît que ces éleveurs sont imbriqués dans de nombreux liens familiaux. Cela fait qu'ils constituent des acteurs avec de multiples charges impliquant des dépenses de tout ordre. Pour prendre en charge tous ces parents dans un contexte urbain et périurbain sénégalais où les ressources ne sont pas élastiques, il devient nécessaire pour les responsables de ménages d'inventer toutes sortes de stratégies alternatives dont les petits élevages improvisés (Zakara 1985). Pour de nombreuses familles, le mouton a été élevé pendant longtemps dans ce registre. La perpétuation de cette pratique continue aujourd'hui mais sous un angle de plus en plus revisité et redynamisé avec une réelle prédilection accordée aux Ladoum

et dans une certaine mesure, aux Bali-Bali et aux Azawat³. Il s'agit de races présentant de grands moutons avec des caractéristiques esthétiques bien affichées, mais qui exigent un autre type de rapport aux animaux. A la différence des races locales traditionnelles Peulh-peulh, Touabir et Djallonké, les Ladoum et les autres variantes avec des qualités esthétiques et bouchères, représentent les races de moutons que certains considèrent comme étant exigeantes parce que plus fragiles, vulnérables aux maladies, à la pression thermique et à un mauvais régime alimentaire.

Le développement de ces nouvelles races instaure dans l'environnement de l'élevage des moutons de nouvelles dispositions en termes de pratiques dans le rapport aux animaux et crée par voie de conséquence, des situations qui conduisent les éleveurs à solliciter des expertises (vétérinaires et zootechniques) qui se rattachent à la gestion et au succès des élevages. Cela se justifie dans la mesure où la quasi-totalité des éleveurs n'a pas de formation découlant des expertises vétérinaires et zootechniques. D'ailleurs, nos résultats d'enquêtes montrent que 13,5% des personnes interrogées sont des analphabètes à côté de 16,3% qui disent avoir fait uniquement des études coraniques. Dans la catégorie des éleveurs ayant fréquenté l'école, 46,1% parmi eux ont un niveau d'étude compris entre l'élémentaire et le collège contre 24% dont le niveau d'études est compris entre le Baccalauréat (14,4%), la licence (3,8%), le master (4,8%) et le doctorat (1%).

³ Les moutons Bali-Bali sont des races qui viennent au départ du Mali. Ils ont connu à un moment donné, un grand succès dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de Thiès. Les Azawat sont également dans ce registre. Mais aujourd'hui ces deux races de moutons ne sont plus assez nombreuses dans le marché ovin sénégalais où les Ladoum deviennent de plus en plus importants. D'ailleurs, certains de ces Ladoum sont le résultat de métissage entre Bali-Bali ou Azawat et Touabir.

En effet, au-delà de cette absence de formation et de ce faible niveau d'études qui se rattachent au profil d'une bonne partie des acteurs de l'élevage ovin urbain et périurbain sénégalais, on découvre que ces formations qui existent, restent d'ordre général et ne se rapportent pas à une compétence spécifique en élevage. Cela fait de la quasi-totalité des éleveurs de moutons des acteurs ayant appris et gagné leur métier ou pratique sur le tas et par la routine découlant des traditions locales. Le succès de la pratique dans ce cas, vient du fait que la plupart de ces éleveurs ont grandi dans des familles où l'élevage de moutons a toujours existé. Sous cet angle, ils s'inscrivent dans la continuité de pratiques qui tiennent de l'ordre de la transmission du métier à partir d'un probable héritage des parents qui avaient fini d'intégrer le mouton dans la tradition familiale (Feunteun 1955).

Pour certains, le mouton fait partie du patrimoine familial qu'il faut toujours entretenir et renouveler tout en opérant de petites ventes suivant les possibilités de reproduction du cheptel. D'ailleurs, 88,5% de nos enquêtés ont indiqué que leurs parents faisaient de l'élevage ovin. Certains éleveurs comme E. O Kane, situe la « baraka » du mouton dans ce registre. Il soutient ainsi :

Je suis convaincu que le succès de mon élevage vient de l'héritage de mouton que j'ai reçu de ma mère. J'y crois absolument. Ma mère m'a donné un sujet sur lequel je tenais beaucoup. Celui-ci m'a permis de réaliser ma base qui va constituer le succès de mon élevage. C'est à la fois une bénédiction parce que ma mère tirait un grand plaisir de me voir avec ces moutons que tout monde envie. La main de Dieu est dans cet élevage et c'est ce qui fait la bénédiction de ma mère. Cette réussite n'est pas un hasard, c'est la bénédiction des parents⁴.

⁴ Entretien réalisé avec E. O Kane à Dakar plateau, le 22 octobre 2016.

Sur le socle de la tradition familiale en rapport avec les moutons locaux, cet éleveur a exploité l'héritage comme avantage et a réorienté son élevage sur les moutons Ladoum dont les qualités esthétiques et bouchères imposent des prix commerciaux assez significatifs. Cela permet aujourd'hui à certains éleveurs de se faire des fortunes dans l'élevage. Cet exploit est à présent rapporté pour M. Kane à la bénédiction de la mère qui, à l'image de la plupart des femmes sénégalaises, ont eu diverses expériences avec les moutons.

Les femmes ont toujours joué un rôle important dans le développement de l'élevage des petits ruminants compte tenu de leur place dans les ménages (Doutressoulle 1947). Elles constituent au Sénégal, dans une très large mesure, les chevilles ouvrières des ménages. Elles ont traditionnellement ménagé, parallèlement aux autres tâches quotidiennes de la maison, la pratique de l'élevage des petits ruminants. Pourtant, en milieu urbain, ce ne sont que dans des cas de forces majeures qu'elles profitent, à titre personnel, de cet élevage. Cela est surtout lié au poids décisionnel des hommes qui orientent les dépenses de la famille et qui ont la possibilité, en partant de leur statut social, d'utiliser le cheptel selon ce qu'ils se fixent comme priorité familiale. Cela fait que la plupart des femmes n'ont pas un contrôle sur les profits de cet élevage dans le contexte urbain et périurbain sénégalais. Dans ce sillage, l'une des responsables du Directoire National des Femmes en Elevage, A. D Bâ atteste :

Les femmes ont de réelles expériences en matière d'élevage mais cette activité profite davantage aux hommes. A l'occasion des fêtes de cérémonies, les femmes font souvent cadeaux de leurs moutons aux hommes pour le sacrifice rituel. En retour, elles attendent de leur mari des bénédictions pour avoir de bons enfants. La générosité d'une femme à l'endroit de son mari fait qu'elle aura des enfants valeureux qui vont servir la société. Les valeurs des

enfants d'une femme dépendent de la façon dont celle-ci traitait son mari⁵.

Il apparaît ainsi que le rapport des femmes aux animaux d'élevage est influencé par tout un ensemble de réalités socioculturelles (Brisebarre et Kuczynski 2009) découlant, au sein de la société, des relations de genre. D'ailleurs, dans le contexte actuel du développement de l'élevage de moutons de ville, avec le poids économique du cheptel ovin dont le marché présente de réels enjeux (Toure et al. 2005), les femmes sont de plus en plus reléguées au second plan de cet élevage. Les hommes ont réinvesti le domaine et affichent un intérêt particulier pour les moutons Ladoum dont l'élevage échappe quasiment aux femmes. Dans notre enquête, parmi les individus rencontrés, seules deux femmes pratiquent l'élevage des Ladoum. L'une de ces femmes, à la retraite, a travaillé auparavant dans une grande organisation et elle avait réussi à construire sa propre maison. Elle développe cet élevage grâce à ses économies, sa pension et le soutien de ses enfants établis en France. La seconde femme est une commerçante qui est également soutenue dans son élevage par ses enfants.

L'élevage en général dans le contexte de la ville, est coûteux et demande de l'espace dans les maisons dont l'autorité appartient, dans la plupart des cas, aux hommes. Cela fait que de plus en plus, les femmes s'effacent de l'élevage urbain et périurbain sénégalais à cause de leur statut social et de leur faible pouvoir d'achat. Les marges de manœuvres des femmes sont très réduites en matière d'élevage ovin urbain et périurbain. Elles partagent en partie cette situation avec les jeunes qui, dans la plupart des cas, sont dépendants aussi des chefs de ménages. Il découle de ce fait, leur faible représentativité dans cet élevage. Nous avons montré que parmi les jeunes, ceux qui investissent

⁵ Entretien réalisé avec A. D Bâ, l'une des responsables du Directoire National des femmes en Elevage, à Thiès le 05 décembre 2015.

le secteur, ont souvent une activité professionnelle autre que l'élevage. En plus, ils sont, pour la plupart, mariés. L'exercice d'une autre activité professionnelle et le mariage leur donnent une certaine autonomie et à la fois une légitimité sociale au regard des parents. Ils deviennent ainsi, dans la plupart des cas, responsables et chefs de ménages au même titre que le père. Ils sont investis des mêmes obligations quant à assumer des dépenses, à faire face aux différentes charges familiales, à consacrer des moutons aux sacrifices rituels, aux cérémonies festives et à placer d'autres dans le marché pour se faire quelques économies (Thys et Ekembe 1992).

Pour entrer pleinement dans cette phase de la vie, la plupart des individus ont déjà atteint l'âge de 30 ans. C'est ce qui explique par ailleurs la forte proportion des éleveurs se situant dans l'intervalle d'âge compris entre 35 et 55 ans. C'est une période charnière qui se caractérise par l'attribution de statuts sociaux en partant des investissements de l'individu dans la société sénégalaise qui exige dès lors le « tekki »⁶ (la réussite) qui offre à son tour, différentes formes de reconnaissance sociale. A partir de ce moment, de nombreuses obligations s'imposent et conduisent l'individu à jouer des rôles spécifiques et à répondre aux nombreuses attentes de la communauté et de la famille qui, souvent, n'est pas petite. C'est dans ce contexte que se développe l'élevage urbain et périurbain qui se caractérise par plusieurs races de moutons entretenus par des acteurs à profils différents.

3- De la diversité des races à la disparité sociale des éleveurs

L'élevage de moutons urbains et périurbains sénégalais se caractérise par les différentes races qui composent le cheptel. Des travaux en médecine vétérinaire (Dia 1979, Thior 2013) ont

⁶ Le « tekki » vient du verbe wolof « tek » qui signifie littéralement, mettre, placer ou dans une certaine mesure, parvenir. Le terme « tekki » signifie en wolof, être bien placé ou parvenir à une échelle sociale assez importante.

montré la composition des cheptels, la morphologie des moutons et ont fini par décliner *in fine*, la caractéristique des différentes races. Toutefois, il reste dans l'ombre la distribution de ces races en fonction des catégories d'acteurs en matière d'élevage urbain et périurbain dans les régions de Dakar et de Thiès. C'est un domaine très peu exploré et les acteurs de cet élevage n'apparaissent qu'en filigrane dans la plupart des travaux de recherche sur les moutons et le cheptel en général. A partir de ce moment, il devient important de montrer les types d'acteurs suivant la diversité et les différents profils qui s'intéressent aux moutons.

Le choix des animaux d'élevage est loin d'être une réalité anodine dans le contexte urbain et périurbain sénégalais. Il est profondément influencé par certaines dispositions sociales se rattachant au profil des acteurs d'autant plus que l'élevage en soi, n'est pas une simple histoire de passion et d'amour pour les animaux dont la survie et le contrôle, indéniablement, exigent toutes sortes d'investissements. Cela est davantage accentué dans le contexte d'urbanisation où se posent de réels problèmes d'espaces et de moyens pour l'entretien du cheptel. L'accès à l'espace et la disponibilité des moyens ne sont pas donnés de la même façon. Ils varient et s'inscrivent dans les disparités sociales et se rattachent du reste, aux éleveurs selon une certaine différenciation qui décline plusieurs types d'acteurs dont les investissements sur les moutons sont conditionnés dans une large mesure, par la disponibilité et la valeur (coût) des races de moutons. Ainsi, des moutons peulh-peulh aux Touabir en passant par les Djallonké, les Waralé, les Bali-Bali, les Azawat et les Ladoum, le rapport aux différentes races se construit sur la base d'un certain nombre de critères sociaux déterminant le profil des acteurs. Sur ce plan, les Ladoum représentent une race qui échappe quasi-totalement aux couches sociales à faibles revenus et plus particulièrement aux femmes. C'est presque un

élevage d'élite qui correspond en quelque sorte, au profil des couches sociales aisées avec une certaine capacité financière.

En partant de notre enquête, les résultats montrent que les Ladoum sont davantage élevés par des individus évoluant dans la plupart des cas, dans des professions libérales. Il s'agit majoritairement de commerçants et de toutes sortes de petits et grands entrepreneurs. Certains cadres supérieurs et des ingénieurs ont également investi un certain moyen dans cet élevage de Ladoum. On y rencontre aussi, dans une proportion assez faible, des enseignants, des mécaniciens, des menuisiers, des transporteurs, des mareyeurs, des retraités, etc. En effet, le dénominateur commun entre ces différents acteurs à profils variés autour des Ladoum, est le fait de détenir une certaine capacité financière et des sources de revenus assez importantes tirées au-delà de l'élevage.

Il s'agit d'une race qui représente, à plusieurs égards, une sorte d'élevage de gros ou d'importants « bonnets ». A titre d'exemple, à la réunion de certaines associations majoritairement composées d'éleveurs de Ladoum, le nombre de membres qui arrivent à la rencontre avec leur voiture personnelle est assez édifiant à cet effet. En plus, les apparences extérieures (habillement, montres, téléphones, les tablettes de valeurs, etc.) et le style de langage, donnent à la rencontre les marques ou allures d'une sorte de « club de boss ». Pourtant, personne parmi eux ne souhaiterait explicitement exprimer un « statut de boss » ou de patron.

Il fait partie de ces réalités sénégalaises qui font que mêmes les grands patrons se disent à la fois pauvres et talibés. Il s'agit de laisser tomber son orgueil personnel et donner place à la modestie et à la simplicité comme qualités apparentes que le commun des Sénégalais souhaiterait partager au sein de leur entourage. Se montrer expressément riche et se situer soi-même à l'autre extrémité, suscite des réprobations. Dans ce cas, il faut

se désavouer en se faisant à la fois talibé et pauvre tout comme on doit par « niaiserie » et plaisanterie, désavouer ceux qui, en retour, nous appellent patron et « borom Ladoum », c'est-à-dire le possesseur du Ladoum. Il s'agit de récuser une réalité évidente puisqu'être dans les Ladoum, est en soi et dans une large mesure, un signe distinctif qui témoigne de notre capacité matérielle et financière. Ce qui n'est pas évidemment le cas avec les autres races de moutons tels que les peulh-peulh, les Touabir, les Djallonké très accessibles au commun des Sénégalais. Ce sont des moutons dont l'élevage traditionnellement, n'exige presque pas de moyens significatifs.

Sur la base de nos résultats d'enquête, en procédant par le croisement des variables « races de moutons élevés », la « principale profession des enquêtés » et le « quartier de résidence de l'éleveur », une certaine disparité s'affiche entre les acteurs de cet élevage. On constate ainsi que les individus qui revendiquent le statut de paysans ou de maraîchers et qui habitent dans la plupart des cas dans les zones périurbaines, sont davantage attachés aux moutons Touabir. Ce sont eux également qui élèvent globalement les moutons peulh-peulh. Leur proportion est très faible dans l'élevage des Ladoum. A titre d'exemple, la plupart des éleveurs au quartier Peycouck, à la périphérie de Thiès, sont avec des moutons Touabir et peulh-peulh dont l'élevage est souvent développé parallèlement aux activités paysannes et maraîchères.

Il faut noter que dans ces zones périurbaines avec des acteurs à revenus limités, les moutons sont également, au-delà des paysans et des maraîchers, investis par des ménagères, les petits commerçants, les retraités, les chauffeurs, les tailleurs, les menuisiers, les maçons, les agents de développement, etc. Toutefois, certains commerçants associent l'élevage des Touabir aux Ladoum, aux Bali-Bali et aux Azawat. Ces deux dernières races (Bali-Bali et Azawat) ont connu, au tournant des années 1990, leurs heures de gloire dans le système d'élevage ovin

urbain et périurbain de Dakar et de Thiès. A l'image des Ladoum d'aujourd'hui, ils ont aussi été élevés, dans la plupart des cas, par des acteurs avec des revenus assez acceptables. Il s'agit à présent de moutons qui retombent entre les mains d'acteurs à revenus intermédiaires parmi lesquels on peut trouver, au-delà des petits commerçants, les mécaniciens, les menuisiers, les élèves et étudiants assistés par les parents, les agents de l'administration, les agents de l'élevage, etc. Ces Bali-Bali et Azawat entrent dans le cadre de races de moutons de valeurs intermédiaires largement investies par des catégories d'acteurs à revenus intermédiaires et dont les expériences avec les moutons, sont inscrites dans une faible typologie en matière d'élevage.

Conclusion

L'élevage des moutons en ville, par le développement qu'il a connu au tournant des années 1990 au Sénégal, pose un problème de société qui comporte de multiples enjeux. Il relève de pratiques qui viennent se greffer au trop-plein des villes de Dakar et de Thiès qui souffrent déjà de réels problèmes d'aménagement et d'assainissement. Dans un contexte où l'espace fait cruellement défaut, les populations, suivant la diversité de la société locale, se saisissent de toutes sortes d'activités qui, comme le cas de l'élevage, imposent des aménagements et des accommodations stratégiques qui permettent d'installer des moutons au sein même des espaces des ménages.

A la lumière des résultats de l'étude, les profils des acteurs de cet élevage se déclinent et permettent de voir comment le mouton est investi suivant les différentes catégories sociales au sein des villes. Cette configuration se rattache aussi aux différentes races élevées et accorde aux classes aisées le privilège d'entretenir des moutons de prestance avec des qualités esthétiques et bouchères. Il s'agit d'un élevage qui, de plus en plus, échappe aux femmes à qui revenaient traditionnellement

les petits ruminants. Cela se justifie dans une mesure, par les contraintes de l'élevage urbain qui défient les expériences ou les capacités des acteurs dont les besoins familiaux se trouvent être en compétition avec les exigences de survie et d'entretiens des moutons qui se nourrissent selon un mode d'alimentation établi sur « buy and carry » impliquant du coup, de multiples dépenses. Pour supporter les coûts des moutons dans les villes, les acteurs partagés entre différentes races de moutons, mettent en place des initiatives collectives et organisationnelles à travers des associations d'éleveurs. Celles-ci constituent aujourd'hui des entités avec une certaine force qui sous-tend un argument fédérateur avec de réelles capacités de mobilisation. Cela contraint de plus en plus l'autorité à se parer des détails du quotidien de ces acteurs et à faire de l'élevage ovin urbain et périurbain, une exigence qui se rattache aux politiques sectorielles du développement du pays.

Bibliographie

Agence nationale de l'Aménagement du Territoire, 2015, *Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial de la zone Dakar-Thiès-Mbour*, ANAT.

ANSD, 2016, *Rapport de projection de la population du Sénégal 2013 - 2063*, ANSD/MEFP.

Ba C., 1982, *Les Peuhls du Sénégal, étude Géographique*. Université Paris VII-Doctorat d'Etat.

Baroin C., Boutrais, J., 2009, "Bétail et société en Afrique". *Journal des africanistes* (78/1/2) : 9/52.

Brisebarre A-M., Kuczynski L., 2009, *La Tabaski au Sénégal : une fête musulmane en milieu urbain*, Karthala éditions.

Dia P I., 1979, *L'élevage ovin au Sénégal : situation actuelle et perspective d'avenir*, Thèse Vétô-EISMV-UCAD.

Diop A A., 2007, "Quelles centralités pour la ville de Dakar", *Revue-Rives nord-méditerranéennes*, 21-40.

Diop A M., 2016, *Sénégal- Dynamiques paysannes et souveraineté alimentaire : le procès de production, de la tenure foncière et de la naissance d'un mouvement paysan*. Paris, L'Harmattan.

Doutressoulle G., 1947, *L'élevage en Afrique Occidentale Française*, LIEU?? Larose.

Dumas-Champion F., 1980, "Le rôle social et rituel du bétail chez les Massa du Tchad", *Revue Africa* 50(2) : 161–181.

Dupire M., 1996, *Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabé du Sahel nigérien*. Paris, Karthala éditions.

Etongue Mayer R., et Soumahoro M., 2014, "Espaces urbains africains sub-sahariens", *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, Vol. 1 (1) : 1-7.

Fall A., 2015, *L'utilisation de l'espace et ses conséquences socio-environnementales dans le Sénégal intérieur : le poids de l'histoire coloniale et post-coloniale*, Archives-ouvertes HAL, consulté à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01152431>, Archive - HAL Id : hal-01152431, le 13 septembre 2018.

Faugere O., Dockes A. C., Perrot, C., et Faugere, B., 1990, "L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal : pratiques de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la région de Kolda", *Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux* 43(2): 249–259.

Feunteun L. M., 1955, "L'élevage en Afrique Occidentale Française : son importance économique et sociale, les conditions de son développement et de son amélioration", *Revue d'élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux* 8(2–3): 137–162.

Jacques-Jouvenot D., 2014, *Le paradoxe de la transmission du métier : le cas des éleveurs*, *SociologieS* [En ligne], Dossiers, La transmission du métier, URL :

<http://journals.openedition.org/sociologies/4566>KOITA, T., 1993, "Migrations, pouvoirs locaux urbains", *Cahiers d'URBAMA*, no 8, 34-51.

Masudi, N M., 2008, *L'expérience de l'élevage périurbain à Kinshasa : entre débrouille et entreprise*, Paris, L'Harmattan.

Moumen, I., 2016, "La ruralisation de l'urbain - paradoxe, utopie ou un idéal inaccessible ?" consulté à l'adresse : <https://www.linkedin.com/pulse/la-ruralisation-de-lurbain-paradoxe-utopie-ou-un-id%C3%A9al-ikram-moumen>, le 6 juillet 2018.

Ninot O., Dia, N., Gassama T., et Seye E. H. M., 2009, Fête du mouton, des moutons pour la fête. Enjeux économiques de la Tabaski au Sénégal, CIRAD, Montpellier.

ONU-HABITAT, 2010, *L'état des Villes en Afrique : gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains*, LIEU?? Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

Pourias J., 2017, *Maraîchage et élevage urbain : quelle contribution à la justice alimentaire ?*, Paris, INRA.

République du Sénégal, 1988, *Code urbanisme- règles de planification urbaine*, Dakar, Etat du Sénégal.

Santoir C., 1996, "Vallée du fleuve Sénégal : la reconstitution du cheptel paysan", *Revue Agriculture et Développement* (10) : 3–16.

Thior E Y., 2013, *Analyse des stratégies endogènes d'alimentation en élevage ovin Ladoum dans la région de Thiès et proposition d'amélioration*, EISMV-Dakar.

Thys É., et Ekembe, T., 1992, "Elevage citadin des petits ruminants à Maroua (Province de l'Extrême-Nord Cameroun)", *Cahiers Agricultures* 1(4): 249–255.

Toure G., Ouattara, Z., Yapy-Gnaore, V., Yo, T., et Tanoh, K.G., 2005, "Commercialisation des moutons à Bouaké, Côte d'Ivoire : variations des prix sur le marché de petits ruminants", *Revue d'élevage et de Médecine Vétérinaire Des Pays Tropicaux* 58(1–2).

Zakara O., 1985, "Les petits ruminants en république du Niger", In *Small Ruminants in African Agriculture*, 236–242.